

# Douze années d'emprise : le pseudo-thérapeute condamné

## Témoignage

*Extraits de l'intervention de Sophie Poirot lors de la conférence de la FECRIS à Bruxelles, le 19 mai 2017.*

*L'analyse détaillée des « outils » mis en œuvre par Benoit Yang-Ting (BYT), « humano-thérapeute » expert en induction de faux souvenirs, pour maintenir son emprise sur ses clients permet de comprendre combien ces techniques de manipulation sont efficaces pour empêcher une personne de prendre conscience qu'elle n'a plus aucune liberté...*

### Séduire et valoriser

En 1987, alors que je n'avais que 19 ans et me trouvais en grande fragilité à la suite du décès de ma mère trois ans auparavant, je suis entrée en relation avec BYT et sa femme, mon père venant d'épouser la petite sœur de BYT. Bénéficiant du capital de confiance lié à cette relation familiale, le couple m'a ainsi peu à peu « apprivoisée », et accueillie par un véritable « bombardement d'amour » lors de mon arrivée à Paris en 1991, pour mes études.

Avant mon entrée en licence de psychologie, j'ai demandé à rencontrer BYT pour m'aider dans le choix de mes options.

Il m'avait précisé que la liste d'attente était longue – 2 ans – mais que je pourrais prendre ma place pour la *session*, si j'en avais la détermination et me livrais intensivement à la recherche d'argent, et que je serais sur la liste d'attente dès que je disposerais de la somme minimum requise (fixée alors à 150 000 francs (environ 23 000 euros).

La « thérapie » inventée par BYT est appelée *session*, ou « recherche de vérité », ou « humano-thérapie » : « *il faut retrouver la vérité de sa personne, en éliminant ses problèmes qui empêchent d'être vrai avec soi-même* » : « *Au bout de trois semaines ou plus, à ce moment-là, on peut comprendre, on peut saisir de l'intérieur ce que c'est que la Vérité, la Vie et l'Amour* » ; revivre les traumatismes du passé (essentiellement de 0 à 5-6 ans), pour évacuer la souffrance qui s'y trouve et la « déraciner », afin qu'elle n'ait plus de prise sur la vie présente.

Le processus s'est ainsi engagé, avec d'intenses recherches de fonds, sollicitant

ma famille et tout mon entourage, même éloigné (amis de mes parents notamment, parents de mes amis, etc.), au total 50 personnes au moins.

Peu de personnes ont accepté de prêter de l'argent, le financement le plus important (60 000 francs) ayant été effectué par la belle-sœur, elle-même « patiente » de BYT depuis déjà de nombreuses années. D'autres sommes, entre 5 000 et 10 000 francs, venant aussi de sa famille.

BYT m'a reçue plusieurs fois en entretien, toujours gratuitement, et ce pour mieux « m'accrocher ».

J'ai réuni les 150 000 francs. La *session* a pu alors débuter. C'était en mai 1993.

## Déstabiliser et anesthésier l'esprit critique

### ▮ La session de « thérapie »

« Thérapie » intensive de 3 semaines environ, 7 jours sur 7, 6 à 8 heures par jour (voire plus) le matin avec lui, rédaction de compte-rendu de la séance l'après-midi, sommeil raccourci et nuit de veille pour établir des *chaînes* (document écrit par le « patient », présentant, par ordre chronologique inversé, des titres de scènes de son enfance surtout, attachées à un sentiment douloureux : haine, peur de l'avenir, angoisse de séparation, peur du jugement de l'autre, etc.).

### ▮ Coût financier

Tarifs : 1 200 francs l'heure en 1993, 1 600 francs en 1996 et 320 euros en 2004. Les versements ont été effectués en espèces, à l'exception de six chèques, remis au couple lors de ma troisième *session* de « thérapie » en juin-juillet 2004, pour un total de 52 320 euros.

Outre les *sessions*, multiples exigences financières :

- Au départ gratuits, les comptes rendus deviennent très vite payants afin que le « patient » « prenne conscience du temps » pris à BYT, étant ici précisé que c'est un membre du « petit groupe » qui conduit insidieusement le « patient » à payer ses comptes rendus. Pour moi, ce fut mon cousin par alliance, adepte lui aussi, qui un jour me dit : « mais tu sais, moi je paye mes comptes rendus ». Quelques jours plus tard, BYT me demanda de payer à mon tour...
- Entretiens en tête à tête : le « patient » pouvait s'entretenir avec BYT pendant plusieurs heures, car « *on ne dérange pas BYT pour une heure ou deux* », sinon « *il aurait fait venir quelqu'un d'autre qui attend depuis longtemps de pouvoir avoir un entretien* ».

Ces entretiens étaient facturés 320 euros l'heure et 480 euros l'heure lorsque Suzanne Yang-Ting était également présente. Parfois les entretiens étaient gratuits, il convenait de le noter dans le compte rendu post-entretien « *pour bien prendre conscience du cadeau donné* ».

## ▮ Techniques propres à altérer le jugement

### Création d'un état de fatigue et modification des habitudes alimentaires

- Durant les *sessions* de « thérapie », soit pendant un minimum de 3 semaines (certaines *sessions* pouvant durer quatre, voire cinq semaines, selon l'épaisseur de notre portefeuille), le « patient » ne doit dormir que quatre heures par nuit car, selon BYT, le manque de sommeil fait tomber les défenses du psychisme et facilite la « remontée à la conscience » des scènes de la petite enfance qui « doivent être évacuées ».
- De la même façon, BYT interdit de boire et manger en cours de *session* à partir de minuit, et ce durant toute la nuit de veille, afin, selon lui, de ne pas provoquer des envies d'uriner.  
Enfin, tout repas pris durant la *session* -soit un repas par jour vers 18-19 heures- doit être frugal, juste pour s'alimenter, aucun aliment superflu ne devant être ingéré. Les fruits chargés en vitamine C sont interdits car ils peuvent empêcher artificiellement l'endormissement.
- Ces restrictions de sommeil et alimentaires ont eu sur moi les effets escomptés : ma santé s'étant dégradée, mes facultés de résistance ont régressé et ma vulnérabilité s'est accrue. La détérioration de mon état était constatée par mes proches au cours de nos rares rencontres.

### Pendant les séances

- Respiration abdominale, pour une hyper oxygénation du cerveau, pour soi-disant « faire remonter les scènes de l'enfance », avec parfois des pressions de BYT sur la mâchoire pour forcer à respirer, douloureux : « *Il faut respirer très vite. C'est une oxygénation du cerveau* » (...) *Bon, maintenant, vous allez faire 150 respirations* » ; en fait, création d'un état d'ébriété qui fragilise plus encore l'individu.
- Travail nocturne sur les *chaînes* (cf. ci-dessus) pour retrouver les scènes douloureuses du passé.
- Nudité, les « patients » étant invités, au début de leur première *session*, à se mettre nu, pour « *ne pas se cacher derrière ses vêtements* », et « *ne pas risquer de perdre son argent* » : « *On ôte tout ce qui cache* » ; « *Vous devez être nu. Vous*

*vous déshabillez (...)* ». Il devait dire son truc classique : « *Vous êtes nue, face à la Vérité, tout est en vous* ».

- Respect de la position : allongé, nu, corps et paumes tournés vers le ciel, visage dans l'axe du corps, en bougeant le moins possible.

### **Contrôle total**

- Interdiction de tout contact avec l'extérieur pour ne pas se distraire ; sauf si nécessaire, alors téléphone ou autre contact en présence de BYT ou avec son autorisation et compte-rendu qui suit.
- Exigence de compte-rendu quasi quotidien -au tarif de 50 euros la page [!] - pour tout connaître de ma vie la plus intime.
- Exigence de remise mensuelle, avant le 4 du mois, sous peine de sanction financière, d'un bilan financier détaillé des dépenses et recettes du mois précédent.
- En plus de ces comptes rendus, je devais établir mon budget mensuel au centime près, facturé 50 euros, pour détailler toutes mes dépenses et surtout recettes... Si retard dans la remise, sanction financière...
- BYT a très régulièrement, voire quotidiennement, ses « patients » en entretien téléphonique. Obligation d'être joignable par le couple à tout moment, téléphone portable toujours en fonction et gardé sur soi.
- Exigence de remise hebdomadaire d'un programme de la semaine à venir, pour que le couple sache où me joindre, afin de mieux me « tenir », de pouvoir en permanence m'encadrer.

## **Renforcer l'adhésion au groupe et favoriser les ruptures**

Toute une batterie de procédés a été utilisée par les époux Yang-Ting pour me garder sous leur coupe.

### **▮ Rôle de l'épouse de BYT**

Comme le relève le Procureur de la République aux termes de sa *Requête d'appel* : « *l'épouse de BYT, par son métier de violoncelliste, très opportunément mis en avant pour mettre en confiance les « patients », était un rouage essentiel du système Yang-Ting, qui ne pouvait fonctionner utilement que par sa dualité et par la dimension affective et rassurante que le couple projetait à l'égard de ces « patients » souvent fragiles et en recherche d'une aide que les thérapies de BYT promettaient de leur apporter* ».

- C'est en effet Suzanne Yang-Ting qui gère toute l'organisation financière du système.
- Elle joue également un rôle déterminant pour « tenir » les « patients », ou en renforcement du « travail thérapeutique » de son mari. Elle valorise la personne qui sort de *session*.
- Bien que sans aucune formation en psychologie, elle intervient également dans la « relation thérapeutique » : elle lisait nos comptes rendus et recevait même des lettres et/ou des comptes rendus payés ; elle était parfois présente aux entretiens, à demi-tarif.
- Elle incite les « patients » à faire ou à refaire une *session*, de même qu'elle œuvre pour qu'ils poursuivent leur « développement personnel » avec son mari, renforçant l'emprise de celui-ci tout au long de la relation et au sortir des *sessions*, voire elle diagnostique des « problèmes » nécessitant d'entamer une « thérapie » avec son mari.

### ▮ Rupture avec la famille, les amis, la société

Après la première *session*, BYT demande de ne pas recontacter nos relations antérieures, « *au moins pendant quelques semaines ou mois, le temps que le ciment prenne* ». La théorie de BYT est en effet la suivante : « *le travail en session est comme la construction d'un mur ; pour qu'il devienne solide, il faut attendre que le ciment prenne ; si on jette de l'eau [les relations antérieures, les proches] sur le ciment avant qu'il ne prenne, on le fragilise et il ne se consolidera jamais* ».

### ▮ Faux souvenirs induits

Cette rupture avec l'entourage est aisée à obtenir par le biais des *faux souvenirs induits*, et nous avons tous les mêmes souvenirs :

- **s'agissant de la conception** : notre père pensait à son plaisir, ne s'occupait pas de nous, mais nous avons « *choisi de vivre quand même* »,
- **s'agissant de la vie intra-utérine** : nous avons chacun vécu des tentatives d'avortement au moyen notamment d'une aiguille à tricoter : « *ce sont toutes ces expériences (l'eau de javel, l'aiguille, etc.) dans le ventre de maman qui me font dire qu'elle veut encore et enfin me tuer définitivement* » ; « *maman veut me tuer, elle me transperce le ventre avec une aiguille* » ; « *non, ne m'approche pas, ne me touche pas avec ton aiguille* ».

Et cela ressort également des propres écrits de BYT : « *le patient que je suis en train de traiter actuellement il découvre qu'on a arraché des parties de chez lui, on a jeté des morceaux de lui à la poubelle et qu'on a tapissé le fond de*

*l'utérus avec un coton pour être bien sûr qu'on avait tout arraché, il restait une petite cellule, une petite molécule. Enfin, il ne restait rien. Et à partir de ça il s'est reconstitué totalement et pleinement, et ceci deux fois. Une fois à la troisième semaine, une fois à la cinquième semaine »,*

- **s'agissant de la naissance** : nous avons tous « étouffé » dans l'utérus, été « abandonnés » par notre mère et eu « peur de mourir »,
- **après la naissance** : nous avons tous revécu la coupure du cordon et le désintérêt de notre mère : « *je me sens suspendue dans le vide, la cheville retenue dans la main d'un médecin, la tête en bas* » ; « *tu ne fais rien pour moi. Maman tu ne m'aimes pas* » ; « *tu ne t'intéresses pas à moi* » ; « *le médecin me soulève par les pieds, tête en bas* » ; « *je suis suspendue dans tes mains, docteur* » ; « *pendue la tête en bas* »,
- **s'agissant des relations incestueuses et violentes** : toutes les femmes membres du « *petit groupe* » ont été abusées, entre autres, par leur père ou violentées par leur famille. L'une des adeptes, interrogée devant le Tribunal correctionnel de Paris, n'a pas plus nié que confirmé avoir été victime d'un inceste, elle s'est limitée à indiquer au Procureur et aux juges, abasourdis, que ce dont elle avait fait état dans ses comptes rendus était un ressenti et qu'il lui importait peu de savoir si c'était vrai ou faux, « *point barre* »...
- **l'absence d'amour des parents** : aucun membre du « *petit groupe* » n'était aimé par ses parents.

La thèse du parent maltraitant est l'une des idées-forces de BYT.

## ▼ Communauté sous emprise

BYT a très régulièrement, voire quotidiennement, ses « patients » en entretien téléphonique.

- Les rencontres communes font partie intégrante de la « thérapie » de BYT : « *tout le monde est proche de nous. Toute personne qui nous rencontre et bénéficie d'une relation avec nous reste proche de nous* ». Vie en autarcie : loisirs, messe, restaurant, week-ends, vacances, fêtes familiales, etc. Tout est vécu en commun. La présence des époux Yang-Ting est telle que j'étais perdue en leur absence.
- Plus le « patient » a d'argent et plus il est devenu dépendant du « thérapeute », plus les *sessions* durent (jusqu'à 37 jours pour moi en 2004).
- Délation entre « patients », « leçons de morale », demandes de pardon : grâce aux comptes rendus, tous les membres du groupe se surveillent mutuelle-

ment, et tout revient au couple Yang-Ting, dont le pouvoir répressif est redouté.

- Valorisation mutuelle et encouragements à poursuivre la « thérapie Yang-Ting ».
- Liens d'argent entre nous tous ; les plus riches financent des travaux pour les moins aisés.
- J'ai été pendant ces douze années sous l'emprise sexuelle de BYT, je n'étais nullement autorisée à avoir une relation amoureuse normale, et ce d'autant plus que BYT m'avait persuadée que je n'étais pas à un niveau d'amour assez élevé pour vivre à deux et avoir des enfants.

## Sortie et procès pénal

### Prise de conscience

- Janvier 2005 : rencontre de mon futur mari.
- Mai 2005 : mon premier « non » : je ne rendrai plus mes comptes .
- Juillet 2005 : rupture définitive avec le couple.
- Démarche auprès de la gendarmerie, récit écrit pendant l'été.
- Rentrée 2005 : rencontre avec Jean-Pierre Jougla, l'ADFI, les renseignements généraux, mon avocat, l'AFSI.

La ruine financière est totale, outre la détresse morale, lorsque l'on parvient à sortir ; du fait des emprunts consentis pour ma troisième *session* (400 000 francs, soit 60 000 euros !), j'avais des remboursements bancaires de plus de 800 euros par mois ! Comment survivre quand le système s'écroule ? Comment envisager un procès ?

### Procès pénal

- Juin 2007 : dépôt de plainte.
- Juin 2008 : Benoît Yang Ting mis en garde-à-vue .
- Août 2010 : réquisitoire du procureur de la République.
- Février 2011 : renvoi devant le tribunal correctionnel.
- Avril 2012 : audience première instance tribunal correctionnel.
- Jugement le 12 juin 2012 : le tribunal correctionnel a déclaré BYT coupable d'abus de faiblesse sur ma personne et l'a condamné, sur le fondement de l'article 223-15-2 du code pénal, à un an d'emprisonnement avec sursis, pour les faits commis de 1994 à 2004, ainsi qu'à 50 000 euros d'amende et 100 000

euros de dommages et intérêts, plus les frais de justice.

Son épouse a été déclarée non coupable.

Ils ont fait appel, le procureur également, puis nous aussi.

Il a fallu près de trois années pour obtenir le procès en appel : multiples incidents de procédure, questions prioritaires de constitutionnalité, demandes de renvoi sine die, etc.

- Arrêt de la cour d'appel en février 2015 : BYT a été déclaré coupable à mon encontre pour les faits commis de 2001 à 2004 et cette fois, son épouse a été également condamnée !

Monsieur a été condamné à 50 000 euros d'amende, Madame à 25 000.

80 000 euros de dommages et intérêts pour moi ainsi que 15 000 euros de frais de justice.

Ils ont formé un recours en cassation pour finalement se désister !

Donc la justice est passée et nous avons gagné !

**NDLR : C'est le premier procès gagné en France au cours duquel la mécanique des faux souvenirs induits a été reconnue.**

